

La persévérance finale

En réponse à S.-A. D.

M.E. 1862 pages 301-310

Cher ami,

Votre lettre se rapporte à un sujet très important, beaucoup trop important pour être résumé en quelques lignes tracées à la hâte, sous le titre de « Correspondance » ou de « Explication de passages ». La question de la persévérance finale, quoique très simple, selon notre jugement, a embarrassé bien des personnes ; et les questions que vous nous soumettez, ainsi que les passages de l'Écriture que vous alléguez, prouvent abondamment que vous n'êtes pas vous-même très au clair sur ce point. Néanmoins, il est possible que vous ayez plutôt pour but d'être utile aux autres que de vous instruire vous-même, en provoquant une discussion de cette doctrine, à la lumière de la Parole. Quoi qu'il en soit, nous serons toujours heureux de faire part à nos lecteurs et à nos correspondants de la lumière que, dans Sa grâce, le Seigneur peut nous avoir communiquée, sur des sujets d'un intérêt commun pour tous ceux qui aiment la vérité.

En essayant de répondre à votre intéressante lettre, nous avons trois choses à faire, savoir : En premier lieu, d'établir la doctrine de la persévérance finale ; ou en d'autres termes, la sécurité éternelle de tous les membres de Christ. En second lieu : de répondre aux questions que vous nous avez présentées, et que, nous le reconnaissons, les antagonistes de doctrine de la persévérance finale mettent habituellement en avant. Et troisièmement : d'expliquer les passages que vous citez et qui semblent vous présenter de grandes difficultés. Puisse le Saint Esprit nous enseigner, et nous donner un esprit entièrement soumis à l'autorité de l'Écriture, afin que nous soyons capables de former un jugement sain sur le sujet que nous allons examiner.

I. Premièrement donc, quant à la doctrine de la persévérance finale, elle nous paraît fort claire et fort simple, pourvu qu'on la considère dans son rapport immédiat avec Christ, comme, au reste, toute doctrine doit être considérée. Christ est l'âme, le centre et la vie de toute doctrine. Une doctrine séparée de Christ n'est qu'un dogme sans vie et sans puissance, une pure idée dans l'esprit, un simple article dans un *credo*. C'est pourquoi il faut considérer chaque vérité dans ses relations avec Christ. Il faut qu'Il soit notre point de vue et notre point de départ ; ce n'est qu'autant que nous nous tenons près de Lui et que, de ce grand point central, nous considérons tous les autres, que nous pouvons nous en former une idée vraiment correcte et juste. Si, par exemple, je fais du *moi* mon point de vue, et que, de ce point, j'envisage la question de la persévérance finale, je suis sûr de n'arriver qu'à une vue entièrement fautive du sujet, attendu que, de cette manière, c'est de *ma* persévérance finale qu'il s'agira, et que tout ce qui dépend de *moi* est nécessairement incertain.

Mais, si Christ est mon point de départ, et que, de ce centre, j'examine le sujet, la vue que j'en aurai sera inmanquablement correcte, vu qu'alors ce sera de la persévérance de Christ qu'il sera question ; or, je suis parfaitement assuré qu'Il *persévérera* et que nulle puissance du monde, de la chair ou du diable, ne pourra empêcher que Christ ne persévère jusqu'à la fin pour le salut de ceux qu'Il a rachetés au prix de Son propre sang, car « Il peut sauver entièrement (ou jusqu'à l'achèvement) ceux qui s'approchent de Dieu par Lui ». C'est bien là assurément de la persévérance finale, quelles que soient les difficultés et la puissance contraire : « Il peut sauver entièrement ». Le monde avec ses mille pièges est contre nous ; mais « Il a tout pouvoir ». Le péché en nous avec ses mille opérations est contre nous ; mais « Il a tout pouvoir ». Satan avec ses mille machinations est contre nous ;

mais « Il a tout pouvoir ». En un mot, c'est la capacité de Christ, non la nôtre ; c'est la fidélité de Christ, non la nôtre ; c'est la persévérance finale de Christ, non la nôtre — dont il s'agit. Tout dépend de Lui dans cette importante affaire. Il a racheté Ses brebis et Il les sauvegardera le mieux qu'Il pourra. Or, puisque : « *Tout* pouvoir lui a été donné dans le ciel et sur la terre », Ses brebis doivent être — et pour toujours — en parfaite sécurité.

Si la vie du plus faible agneau de Son troupeau pouvait être atteinte par quoi que ce soit, il ne pourrait pas être dit de Christ qu'Il a « tout pouvoir ».

Il est donc de la plus haute importance de considérer la question de la persévérance finale comme inséparablement liée à Christ. Alors les difficultés disparaissent ; les doutes et les craintes s'évanouissent ; le cœur est affermi, la conscience soulagée, l'entendement éclairé. Il est impossible que ce qui constitue une partie du corps de Christ périsse jamais ; or, le croyant fait partie de ce corps : « Nous sommes membres de son corps, de sa chair et de ses os » (Éph. 5, 30).

Chacun des membres du corps de Christ était écrit dans le livre de l'Agneau mis à mort, avant la fondation du monde, et nulle créature n'a le pouvoir d'effacer ce qui est écrit dans ce livre. Écoutez ce que le Seigneur Jésus dit de ceux qui sont à Lui : « Mes brebis entendent ma voix, et je les connais, et elles me suivent, et je leur *donne* la vie *éternelle* et elles ne périront jamais, et *nul* (homme, diable ou qui que ce soit d'autre) ne les ravira de ma main. Mon Père qui me les a données est plus grand que tous, et personne ne les ravira de la main de mon Père » (Jean 10, 27-29).

Assurément la persévérance finale est comprise dans ces paroles ; et qui plus est, non la persévérance des saints seulement, mais celle du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Oui, cher ami, c'est sous cette face que nous voudrions vous voir considérer le sujet en question. C'est la persévérance finale de la sainte Trinité. C'est la persévérance du Saint Esprit à ouvrir les oreilles des brebis. C'est la persévérance du Fils à recevoir tous ceux dont les oreilles ont été ainsi ouvertes. Enfin, c'est la persévérance du Père à garder, en Son propre nom et dans la paume de Sa main, le troupeau racheté au prix du sang de Son Fils. Voilà qui est assez clair. Il faut, ou que nous admettions la vérité — la vérité consolante et fortifiante de la persévérance finale, ou que nous cédions à la proposition blasphématoire qui attribue à l'ennemi de Dieu et de l'homme le pouvoir de poursuivre, avec succès et jusqu'au bout, la lutte qu'il soutient contre la sainte et éternelle Trinité. Il n'y a pas de milieu. « Le salut est de l'Éternel », dès le principe jusqu'à sa consommation. C'est un salut gratuit, inconditionnel et éternel. Il vient chercher le pécheur, dans toute sa culpabilité, sa ruine et sa dégradation, pour l'élever là où Dieu habite dans toute Sa sainteté, Sa vérité et Sa justice ; et ce salut est éternel. Dieu le Père en est la source ; Dieu le Fils en est le canal ; et c'est par la puissance du Saint Esprit que ce salut est appliqué à l'âme et qu'elle en jouit. Tout est de Dieu, du commencement à la fin ; du fondement de l'édifice à la pierre la plus haute ; d'éternité en éternité. S'il n'en était pas ainsi, ce serait une présomptueuse folie que de parler de persévérance finale ; mais puisqu'il en est ainsi, ce serait une incrédulité présomptueuse que de songer à autre chose.

Avant comme après la conversion, de nombreuses difficultés se présentent sur notre chemin, cela est vrai ; nous avons de puissants adversaires ; mais c'est précisément pour cette raison que nous devons maintenir la doctrine de la persévérance finale entièrement dégagée du moi et de tout ce qui en dépend, et la faire reposer simplement sur Dieu. Quelles que soient les difficultés et en dépit de tous les adversaires, la foi peut toujours dire avec triomphe : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? ». Et encore : « Qui nous séparera de l'amour de Christ ? Sera-ce l'affliction, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée ? Selon qu'il est écrit : Nous sommes livrés à la mort tous les jours à cause de toi, et on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie. Au contraire, en toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs, par Celui qui nous a aimés. Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les choses élevées, ni les choses

basses, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour que Dieu nous a montré en Jésus Christ notre Seigneur » (Rom. 8, 35-39).

Dans ces passages encore, la persévérance finale est enseignée de la manière la plus claire et la plus forte. « Aucune créature ne pourra nous séparer ». Que ce soit le *moi*, sous n'importe quelles formes ; ou Satan avec toutes ses ruses et ses machinations ; ou le monde avec tous ses attraits ou son dédain — ils ne pourront jamais séparer le « nous » de Romains 8, 39, de l'amour de Dieu qu'Il nous a montré en Jésus Christ notre Seigneur. Sans aucun doute, il y a des personnes qui peuvent se tromper et en tromper d'autres. Des cas de conversions simulées peuvent se présenter. On peut paraître courir bien pendant un temps, puis faillir. Les fleurs du printemps peuvent n'être pas accompagnées des fruits mûrs et suaves de l'automne. Tout cela est possible et, de plus, les vrais croyants peuvent manquer en plusieurs choses. Ils peuvent broncher et être arrêtés dans leur course. Ils peuvent avoir plus d'une raison de se juger et de s'humilier dans les détails de la vie pratique. Mais, en accordant à toutes ces choses la part la plus large, l'importante doctrine de la persévérance finale n'en reste pas moins inébranlable et intacte sur son éternel et divin fondement : « Je leur donne (à mes brebis) la vie *éternelle* (non temporaire ou conditionnelle), et elles ne périront *jamais* ». Et encore : « Sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ». On peut raisonner selon ses propres idées et baser ses arguments sur des cas qui se présentent de temps en temps dans l'histoire des chrétiens professants : quant à nous, considérant le sujet au point de vue divin et donnant pour base à nos convictions l'infaillible Parole de Dieu, nous soutenons que ceux qui appartiennent au « nous » de Romains 8, aux « brebis » de Jean 10, et à « l'Église » de Matthieu 16, sont aussi en sûreté qu'il est possible à Christ de les rendre sûrs, et nous croyons que c'est là la somme et la substance de la doctrine de la persévérance finale.

II. En second lieu, cher ami, nous répondrons brièvement et positivement aux questions que vous nous avez présentées.

1° « Un croyant sera-t-il sauvé, peu importe dans quelle voie de péché il puisse vivre et mourir ? ». — Un vrai croyant sera infailliblement sauvé ; mais nous jugeons que le salut renferme, non seulement une pleine délivrance des conséquences futures du péché, mais encore de la puissance et de la pratique du péché dans le temps présent. D'où il s'ensuit que si nous rencontrons quelqu'un qui vit dans le péché, et qui néanmoins se vante de son assurance du salut, nous le regardons comme un antinomien et point du tout comme un sauvé. « Si nous disons que nous avons communion avec Lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons et nous n'agissons pas selon la vérité ». Le croyant peut tomber, mais il sera relevé ; il peut être surpris, mais il sera restauré ; il peut errer, mais il sera ramené, parce que Christ peut sauver entièrement, et aucun de Ses petits ne périra.

2° « Le Saint Esprit peut-il habiter dans un cœur qui se livre au mal et à des pensées impures ? ». Le corps du croyant est le temple du Saint Esprit (1 Cor. 6, 19). Cette importante vérité est le fondement solide sur lequel repose toute exhortation à la pureté et à la sainteté du cœur et de la vie. Nous sommes exhortés à ne pas contrister le Saint Esprit. « Se livrer » au mal et à des pensées impures n'est nullement la marche chrétienne. Le chrétien peut être assailli, affligé et harassé par de mauvaises pensées, et en pareil cas, il n'a qu'à regarder à Christ pour remporter la victoire. La marche qui convient au chrétien est ainsi décrite dans la première épître de Jean : « Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche pas ; mais celui qui est né de Dieu se conserve soi-même et le méchant ne le touche point » (chap. 5, 18). Voilà le côté divin de la question. Nous savons, hélas ! qu'il y a le côté humain ; mais nous jugeons le côté humain par le divin. Nous n'abaïssons pas le point de vue divin au niveau du point de vue humain, mais nous avons toujours pour point de mire le côté divin malgré le côté humain. Nous ne devrions jamais être satisfaits à moins de 1 Jean 5, 18. C'est en ayant toujours en vue le vrai modèle que nous pourrions espérer d'atteindre à une hauteur morale plus élevée. Prétendre avoir l'Esprit, tout en « se livrant

au mal » et à des pensées impures, est à notre jugement l'ancien nicolaïsme (Apoc. 2, 6-15), ou le moderne antinomianisme.

3° « S'il en est ainsi, ne dira-t-on pas que chacun peut vivre comme bon lui semble ? ». Très bien ; mais comment semble-t-il bon au chrétien de vivre ? Comme Christ autant que possible. Si cette question eût été adressée à Paul, qu'aurait-il répondu ? 2 Corinthiens 5, 14-15 et Philippiens 3, 7-14 nous fournissent la réponse. Il est à craindre que ceux qui font de telles questions ne connaissent pas grand-chose de Christ. Nous comprenons qu'une personne puisse se trouver embarrassée dans les filets d'un système théologique qui ne voit qu'un côté, et qu'elle soit embrouillée par les dogmes opposés de la théologie systématique ; mais nous croyons que celui qui tire de la liberté, de la souveraineté et de la fermeté éternelle de la grâce de Dieu, une excuse pour vivre dans le péché, ne connaît rien du christianisme et n'a ni part, ni lot dans cette affaire ; mais qu'il est dans une condition dangereuse et vraiment épouvantable.

Quant au cas que vous alléguez du jeune homme qui, ayant entendu un ministre énoncer que « une fois enfant, on est toujours enfant », en prit occasion de se plonger et de vivre ouvertement dans le péché ; ce n'est qu'un exemple entre mille. Nous croyons que le ministre avait raison en ce qu'il dit et que le jeune homme eut tort en ce qu'il fit. Juger les paroles du premier par les actes du dernier serait une grave erreur. Que penserais-je de mon fils quand il dirait : « une fois fils, toujours fils », donc je n'ai qu'à briser les fenêtres de mon père et à me livrer à toute sorte de mal ?

Nous jugeons l'énoncé du ministre par la Parole de Dieu, et nous le déclarons vrai ; nous jugeons la conduite du jeune homme par la même règle, et nous déclarons qu'elle est mauvaise. La chose est toute simple. Nous n'avons aucune raison de croire que le jeune homme ait jamais réellement goûté la grâce de Dieu, car dans ce cas il l'aimerait, il cultiverait et pratiquerait la sainteté. Le chrétien a à lutter contre le péché, mais *lutter* contre le péché et *se vautrer* dans le péché sont deux choses entièrement opposées. Dans le premier cas, on peut compter sur la sympathie et la grâce de Christ ; dans l'autre, on blasphème de fait le nom de Christ, en ce qu'une telle conduite implique que Christ est ministre du péché. Juger la vérité de Dieu par les actions des hommes est, selon nous, une grave erreur. Tous ceux qui le font doivent arriver à une fausse conclusion. C'est précisément le contraire qu'il faut faire pour être dans le vrai. Saisissez d'abord la vérité de Dieu, puis jugez toutes choses par cette vérité. Prenez la règle divine et qu'elle soit pour vous la mesure de toutes choses. Prenez la balance du sanctuaire pour constater le poids de tout et de chacun. Il ne faut pas régler la balance d'après le poids de chacun ; mais juger du poids de chacun d'après la balance. Quand bien même dix mille professants renonceraient à leur profession pour vivre et mourir ouvertement dans le péché, cela n'ébranlerait pas notre confiance en la doctrine divine de la persévérance finale. La même Parole qui prouve la vérité de cette doctrine, prouve aussi la fausseté de leur profession. « Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'étaient pas des nôtres » (1 Jean 2, 19). « Le fondement de Dieu demeure ferme ayant ce sceau : le Seigneur connaît ceux qui sont siens. Et que tous ceux qui se nomment du nom de Christ se retirent de l'iniquité » (2 Tim. 2, 19).

M.E. 1862 pages 321-332

Cher ami,

Nous en venons, en troisième lieu, à l'examen des divers passages de l'Écriture qui, comme vous dites, sont habituellement mis en avant par ceux qui voudraient renverser la doctrine de la persévérance finale. Mais auparavant, nous jugeons important de poser un principe fondamental qui, selon nous, est des plus utiles dans l'interprétation de l'Écriture en général. Ce principe bien simple, le voici : Aucun passage de l'Écriture ne saurait en contredire un autre. Si donc il y a contradiction apparente, elle ne peut provenir que de notre manque d'intelligence spirituelle. Si, par exemple, quelqu'un alléguait Jacques 2, 24,

en faveur de la doctrine de la justification par les œuvres, il se pourrait que je ne fusse pas capable de répondre. Il est fort possible que des milliers de personnes aient été, comme Luther, péniblement embarrassées par ce passage. On peut posséder l'assurance la plus claire et la plus entière de sa justification, non par aucune preuve que l'on ait faite, mais simplement « par la foi en Jésus Christ », et être néanmoins incapable d'expliquer ces paroles de Jacques : « Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seulement ». Comment traitera-t-on une pareille difficulté ? On ne comprend pas l'apôtre Jacques. On se trouve fort embarrassé par la contradiction apparente entre Jacques et Paul. Que faut-il faire ? Appliquer le principe ci-dessus posé ; pas autre chose. On pourrait aussi bien appréhender une collision entre deux corps célestes circulant chacun dans l'orbite qui lui est assignée par le Créateur, que de voir deux auteurs inspirés se contredire dans leurs assertions. Eh bien ! je lis en Romains 4, 5, les paroles parfaitement claires que voici : « Mais à celui qui *ne fait pas des œuvres*, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa *foi* lui est comptée pour justice ». Ici les œuvres sont complètement exclues, comme principe de justification, et la foi seule est reconnue. De même dans le chapitre 3, 28, je lis : « Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi sans œuvres de loi » (χωρίς ἔργων νόμου). Et encore : « Étant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu ». Dans l'épître aux Galates, nous avons un enseignement tout semblable exprimé par ces paroles : « *Sachant* que l'homme n'est pas justifié sur le principe des œuvres de loi, mais seulement par la foi en Jésus Christ, nous aussi (les Juifs) nous avons cru au Christ Jésus, afin que nous fussions justifiés sur le principe de la foi en Christ (ἐκ πίστεως) et non pas sur le principe des œuvres de loi : car sur le principe des œuvres de loi, nulle chair ne sera justifiée » (Gal. 2, 16).

Dans tous ces passages et dans beaucoup d'autres, les œuvres sont soigneusement exclues comme principe de justification, et le langage de ces textes est si simple que « même un insensé ne pourrait s'y égarer ». Si donc nous ne pouvons expliquer Jacques 2, 24, il faut, ou bien en nier l'inspiration, ou bien recourir à notre principe, savoir qu'aucun passage de l'Écriture ne peut en contredire un autre, et avec une confiance inébranlable et une tranquillité parfaite, continuer à nous réjouir dans la grande vérité fondamentale de la justification par la foi seulement, en dehors de toute œuvre de loi.

Après avoir attiré l'attention de mon lecteur sur le fameux passage de Jacques 2, 24, il ne sera peut-être pas superflu d'ajouter en passant quelques paroles qui pourront lui en faciliter l'intelligence. Le verset 14 renferme un petit mot qui nous fournit la clef du passage tout entier. « Quel profit y aura-t-il si quelqu'un *dit* qu'il a la foi ? » demande l'apôtre inspiré. S'il eût dit : « Quel profit y aura-t-il si quelqu'un *a* la foi ? », la difficulté serait insurmontable, l'embarras désespéré. Mais ce mot important « dit » enlève toute difficulté, et expose, de la manière la plus simple, la doctrine que l'apôtre a en vue. Nous pourrions aussi demander : « Quel profit y aura-t-il si quelqu'un *dit* qu'il possède cent mille francs de revenu, s'il ne les possède pas ? ».

Or, nous savons que le mot « dit » est presque constamment omis par ceux qui citent de mémoire Jacques 2, 24. On a même voulu affirmer que ce mot n'est pas dans l'original. Mais quiconque comprend le grec, n'a qu'à voir le passage, il s'assurera que le mot λέγη (*légué — dit*) y a été mis par le Saint Esprit et que tous nos principaux critiques et éditeurs bibliques l'y ont laissé ; on ne pourrait guère concevoir, dans un passage, de mot d'une plus vitale importance. Nous croyons que l'influence de ce mot se fait sentir d'un bout à l'autre du contexte. Il ne sert de rien à quelqu'un de ne faire que *dire* qu'il a la foi ; mais s'il l'a réellement, il y a pour lui « profit », pour le temps et pour l'éternité, d'autant plus que la foi l'unit à Christ et le met en possession pleine et inaliénable de tout ce que Christ a fait et de tout ce qu'Il est pour nous devant Dieu.

Ceci nous amène à une autre face du sujet qui contribuera beaucoup à écarter les apparentes contradictions entre les deux apôtres inspirés, Paul et Jacques. Il y a une différence très essentielle entre les *œuvres de loi* et les *œuvres de foi*. Paul, avec une sainte

jalousie, exclut les premières, tandis que Jacques recommande avec insistance les dernières. Mais, qu'on y fasse bien attention, ce ne sont que les premières que Paul exclut, comme aussi ce ne sont que les dernières que Jacques recommande. Les œuvres d'Abraham et de Rahab n'étaient pas des œuvres de loi, mais des œuvres de foi. Elles étaient le fruit naturel et vrai de la foi, séparées de laquelle elles n'auraient possédé aucune vertu justifiante.

Il est digne de remarque que, dans l'histoire de quatre mille ans, le Saint Esprit, par l'apôtre, ait fait choix d'œuvres telles que celles d'Abraham en Genèse 22 et celle de Rahab, en Josué 2, plutôt que d'alléguer quelqu'un des nombreux actes de charité ou de bienveillance, tiré de l'immense masse de matériaux qu'Il avait à Sa disposition. Il semble que, prévoyant l'usage que l'ennemi ferait du passage qui nous occupe, le Saint Esprit ait choisi avec soin deux pareils exemples à l'appui de Sa thèse, qui prouvent, sans laisser aucun doute, que c'est en faveur des œuvres de foi, et non en faveur des œuvres de loi, qu'Il insiste; en sorte que l'inappréciable doctrine de la justification par la foi, à l'exclusion des œuvres de loi, demeure entièrement intacte.

Enfin, si quelqu'un désirait savoir quelle est la différence entre les œuvres de loi et les œuvres de foi, la voici : les œuvres de loi sont celles que l'on accomplit dans le but d'acquérir la vie; les œuvres de foi sont le fruit naturel et vrai de la vie que l'on possède. Mais que faut-il faire pour avoir la vie? Croire au Fils de Dieu : « En vérité, en vérité, je vous dis, que celui qui entend mes paroles, et qui croit en Celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle » (Jean 5, 24). Il faut que nous ayons la vie avant de pouvoir faire la plus petite chose; et c'est, non pas en « *disant* » que nous avons la foi, mais en l'ayant réellement, que nous obtenons la vie; et si nous l'avons nous porterons les précieux fruits de la foi, à la gloire de Dieu.

Ainsi donc nous pouvons, non seulement croire implicitement que Paul et Jacques *doivent* être d'accord, mais nous voyons clairement qu'ils *sont* d'accord.

Ayant ainsi cherché à définir notre principe et à le rendre clair par des exemples, nous vous laissons le soin, cher ami, de l'appliquer dans les différents cas embarrassants et difficiles que vous pourrez rencontrer en étudiant l'Écriture, tandis que nous essayerons d'expliquer, autant que le Seigneur nous en rendra capables, les importants passages que vous nous avez présentés.

I. La première citation est prise dans la seconde épître de Pierre. « Or il y a eu aussi de faux prophètes parmi le peuple, comme aussi il y aura de faux docteurs parmi vous, qui introduiront furtivement des sectes de perdition, reniant aussi le maître qui les a achetés, faisant venir sur eux-mêmes une prompt destruction » (chap. 2, 1). La difficulté de ce passage gît, probablement, dans ces mots : « reniant le seigneur qui les a rachetés »¹, comme on les lit ordinairement. Mais de fait, ces paroles ne présentent aucune difficulté. Le Seigneur a un double droit sur chacun, homme, femme et enfants, existant sous le ciel. Un droit en création et un droit en rédemption. C'est à ce dernier que les paroles de l'apôtre se rapportent. Les faux docteurs ne renieront pas seulement le Seigneur qui les a *faits*, mais même le maître qui les a *achetés*. Il est important d'y faire attention; cela nous aidera à écarter plus d'une difficulté. Le Seigneur Jésus s'est acquis un droit sur tous les membres de la famille humaine. Le Père Lui a donné le pouvoir sur toute chair. De là le péché de ceux qui Le renient. Ce serait un péché que de Le renier comme Créateur. C'est un péché plus grand que de Le renier comme Rédempteur. Ce n'est point du tout une question de régénération. L'apôtre ne dit pas : « Reniant le Seigneur qui les a vivifiés ». Dans ce cas, en effet, il y aurait difficulté; mais tel que le passage est construit, il laisse entièrement de

1 Ce n'est pas ici le mot Κύριος (Seigneur), tel que le connaît l'Église, mais le mot δεσπότης (d'où l'on a fait *despote*) qui signifie plutôt *maître d'esclaves*. Puis le dernier mot français doit bien être *achetés*, c'est la traduction d'un verbe grec qui signifie « acheter au marché », et qui n'a point de rapport avec les mots fréquemment employés pour désigner le *rachat* ou la *rédemption* des élus. (*Éditeur*)

côté la doctrine de la persévérance finale.

II. Le second passage se rencontre à la fin du même chapitre, versets 20-22 : « Car si après avoir échappé aux souillures du monde par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus Christ, étant de nouveau enlacés, ils sont vaincus par elles, leur dernière condition est pire que la première... Mais il leur est arrivé ce que dit le proverbe véritable : Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi lui-même, et la truie lavée au borbier dans lequel elle se vautrait ». La diffusion de la connaissance des Écritures et de la lumière de l'évangile peut exercer et exerce fréquemment une étonnante influence sur la conduite et le caractère de personnes qui n'ont jamais connu la puissance de l'évangile de Christ qui sauve, vivifie et affranchit. Il est même presque impossible qu'une Bible ouverte circule ou que l'évangile gratuit soit prêché, sans qu'ils soient accompagnés de résultats frappants, qui toutefois resteront bien au-dessous du résultat essentiel : la régénération. On peut laisser de grossières habitudes, renoncer à divers actes d'impureté, sous l'influence d'une « connaissance » purement intellectuelle « du Seigneur et Sauveur Jésus Christ », sans que le cœur ait jamais été réellement atteint à salut. Or, on verra toujours que ceux qui secouent tout à fait l'influence de la lumière évangélique — lors même que cette influence ne s'est jamais étendue au-delà de leur conduite extérieure — se plongent dans le mal beaucoup plus profondément qu'avant d'avoir subi cette influence, et se livrent plus que jamais à des excès de mondanité et de folie. « Leur dernière condition est pire que la première ». Le diable prend plaisir à traîner le ci-devant professant dans une fange bien plus épaisse que celle dans laquelle il se vautrait aux jours de son ignorance et de son insouciance folie. C'est pourquoi il est urgent que nous insistions auprès de tous ceux avec lesquels nous sommes en rapport, sur l'importance de rendre sûre leur profession, de telle sorte que la connaissance de la vérité n'agisse pas seulement sur leur conduite extérieure, mais qu'elle atteigne le cœur en lui communiquant cette vie que ne saurait perdre celui qui une fois la possède. Ce passage ne renferme rien qui puisse effrayer la brebis de Christ, mais de bien sérieux avertissements pour ceux qui, quoique ayant revêtu pour un temps l'apparence extérieure des brebis, n'ont jamais été dans le fond autrement que comme le chien et la truie.

III. Ézéchiel 18, 24-26 : « Mais si le juste se détourne de sa justice, et qu'il commette l'iniquité, selon toutes les abominations que le méchant a accoutumé de commettre, vivra-t-il ? Il ne sera point fait mention de toutes ses justices qu'il aura faites, à cause de son crime qu'il aura commis, et à cause de son péché qu'il aura fait ; il mourra pour ces choses-là... Quand le juste se détournera de sa justice, et qu'il commettra l'iniquité, il mourra pour ces choses-là ; il mourra pour son iniquité qu'il aura commise ». À quoi nous pouvons joindre votre allusion à 2 Chroniques 15, 2 : « L'Éternel est avec vous, tandis que vous êtes avec lui ; et si vous le cherchez, vous le trouverez ; mais si vous l'abandonnez, il vous abandonnera ». Nous nous sentons pressés de dire, cher ami, que ceux qui allèguent de semblables passages de l'Écriture, comme portant en quelque mesure atteinte à la vérité de la persévérance finale des membres de Christ, font preuve d'un bien triste défaut d'intelligence spirituelle. Ces passages, ainsi qu'une foule d'autres textes analogues de l'Ancien Testament et aussi du Nouveau, nous exposent le sujet profondément important du gouvernement moral de Dieu. Or, être simplement un objet du gouvernement de Dieu est une chose, et être un objet de Sa grâce immuable est une autre chose. Il ne faut jamais les confondre. Pour traiter à fond ce sujet et le développer au moyen des divers passages qui s'y rapportent, il faudrait un volume ; nous nous bornerons donc à ajouter que, selon notre intime persuasion, quiconque ne distingue pas soigneusement entre l'homme sous le gouvernement et l'homme sous la grâce, ne saurait comprendre la Parole de Dieu. Dans le premier cas, l'homme est considéré comme marchant ici-bas dans une position de responsabilité et de danger ; dans le second cas, il est considéré comme associé avec Christ en haut, dans une position de privilèges inaliénables et d'éternelle sécurité. Les deux passages de l'Ancien Testament auxquels vous nous avez renvoyés ont entièrement rapport

au gouvernement de Dieu, et conséquemment n'ont absolument rien à faire avec la question de la persévérance finale.

IV. Matthieu 12, 45 : « Alors il va et prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui-même ; et étant entrés, ils habitent là ; et le dernier état de cet homme est pire que le premier. Ainsi en sera-t-il aussi de cette génération méchante ». La dernière phrase de ce passage explique le contexte tout entier. Notre Seigneur décrit la condition morale du peuple juif. L'esprit d'idolâtrie les avait quittés, mais pour un temps seulement, et pour revenir avec une force et une énergie sept fois plus grandes, en sorte que leur dernière condition sera rendue infiniment pire que tout ce qui aura eu lieu jusqu'alors dans leur merveilleuse histoire. Pris dans une acception secondaire, ce passage peut bien s'appliquer à un individu qui, ayant subi un certain changement moral et manifesté quelque amélioration dans sa conduite extérieure, retourne en arrière et devient plus ouvertement corrompu et plus vicieux que jamais.

V. 2 Jean 8, 9 : « Prenez garde à vous-mêmes, afin que nous ne perdions pas ce que nous avons opéré, mais que nous recevions une pleine récompense. Quiconque se dévoie et ne demeure pas dans la doctrine du Christ n'a pas Dieu. Celui qui demeure dans la doctrine du Christ, celui-là a le Père et le Fils ». Dans le verset 8, l'apôtre exhorte la dame élue et ses enfants à prendre garde à eux, de peur qu'il ne perde quelque chose du fruit de son ministère. La dame et ses enfants devant être une partie de sa récompense, au jour de gloire à venir, l'apôtre désirait avec ardeur les présenter exempts de fautes en présence de cette gloire, afin de recevoir sa pleine récompense. Le verset 9 ne demande aucune explication. Il est d'une simplicité solennelle. Si quelqu'un ne *demeure* pas dans la doctrine de Christ, il ne possède rien. Laissez écouler la vérité quant à Christ, et vous n'aurez aucune sécurité à l'égard de quoi que ce soit. Le chrétien a très certainement besoin de marcher avec vigilance pour échapper aux pièges et aux tentations de tout genre dont il est entouré ; mais comment cette vigilance sera-t-elle mieux obtenue ou maintenue ? Est-ce en posant son pied sur le sable mouvant de ses propres œuvres, ou en le fixant fermement sur le rocher du salut éternel de Dieu ? Quelle est la position la plus favorable à l'exercice de la vigilance et de la prière : celle dans laquelle on vit dans des craintes et des doutes perpétuels, ou celle dans laquelle on se repose avec une confiance enfantine sur l'immuable amour d'un Dieu sauveur ? Nous croyons pouvoir deviner votre réponse, cher ami.

VI. Apocalypse 3, 11 : « Je viens bientôt ; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne ». Il y a, dans ce passage, deux choses à considérer : d'abord, c'est une exhortation adressée à une assemblée ; ensuite, il n'est pas dit : « afin que personne ne prenne ta *vie* ». Un *serviteur* peut perdre sa *récompense* ; mais un *enfant* ne saurait perdre la *vie* éternelle. Une multitude de difficultés seraient écartées par une soigneuse attention à cela. Autre chose est la relation de fils ; tout autre chose, la relation de disciple. Autre chose est la sécurité en Christ ; tout autre chose, le témoignage pour Christ. Si notre sécurité dépendait de notre témoignage, ou notre relation de fils de notre fidélité comme disciples, où en serions-nous ? Il est bien vrai que, mieux je connaîtrai ma sécurité, que plus je jouirai de ma relation d'enfant, plus aussi mon témoignage sera actif et plus je serai fidèle comme disciple ; mais ce sont des choses qui ne doivent jamais être confondues.

Enfin, cher ami, vous dites : « Tous les textes qui parlent de persévérer jusqu'à la fin et de vaincre, signifient, pense-t-on, que puisqu'il est possible de ne pas persévérer et de ne pas vaincre, il est aussi possible de n'être pas finalement sauvé ». À quoi nous répondons simplement que nous serons en tout temps heureux d'examiner de près avec vous chacun des passages auxquels vous faites ainsi allusion d'une manière générale, et de vous prouver, par la grâce de Dieu, qu'aucun de ces passages, interprété sainement, ne combat le moins du monde l'importante vérité de la persévérance finale ; mais qu'au contraire chacun d'eux renferme en lui-même ou dans son contexte immédiat, la preuve qu'il harmonise parfaitement avec la vérité de la sécurité éternelle du plus faible agneau appartenant au troupeau que Christ a racheté au prix de Son sang.

Veuille le Seigneur établir toujours plus fermement nos âmes dans Sa vérité et nous garder pour Son royaume céleste, à la gloire de Son saint nom !

M.E. 1862 page 400

Encore un mot sur la persévérance finale

Nos lecteurs ont généralement compris que, dans l'article sur ce sujet, cette phrase : « c'est la persévérance finale de Christ, non la nôtre » n'est au fond qu'une paraphrase du passage cité quelques lignes plus haut : « Il [Jésus] peut sauver jusqu'à l'achèvement ceux qui s'approchent de Dieu par lui » ; auxquels nous pourrions ajouter, entre autres : Jean 13, 1 ; 14, 16, 18 ; Matthieu 28, 20 ; Jean 5, 17 ; Romains 5, 10. Tous ces passages démontrent que Dieu, le Père, le Fils et le Saint Esprit, persévère ou ne cesse pas d'agir en grâce pour sauver les pécheurs, et pour garder l'héritage pour les héritiers et les héritiers pour l'héritage (1 Pier. 1, 4, 5) ; car, sans cela, les rachetés seraient perdus. Aussi j'aurais mieux aimé que l'auteur dît : « La persévérance finale de Christ est le fondement unique, indispensable et assuré de la nôtre ». Cette idée se trouve développée aux pages suivantes. Elle est admirablement exprimée dans un passage de Jérémie 32, 40, qui sans doute se rapporte à Israël, mais qui, pour le fond, et rapproché de tant de déclarations analogues du Nouveau Testament, pourrait aussi s'appliquer, à plus forte raison, aux chrétiens : « Je traiterai avec eux une alliance éternelle ; savoir, que je ne me retirerai point d'eux pour leur faire du bien (*persévérance de Dieu*) ; et je mettrai ma crainte dans leur cœur, de sorte qu'ils ne se retireront point de moi » (*persévérance du peuple de Dieu*). « Cette magnifique promesse, dit un ancien catéchisme de 1648, présente aux croyants [d'Israël] la double sécurité, d'une part, que Dieu ne les rejettera jamais, et de l'autre qu'ils n'abandonneront jamais Dieu ».